



Le Maire

2023-002

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 16/01/2023

Date d'affichage de la convocation : 16/01/2023

Le vingt janvier deux mil vingt-trois, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sise 1 bis rue Jean de Bueil, sous la présidence de Monsieur GALVANE Michel, Maire.

BARILLER Alain	BOUCLY Laurette	BREUX Martine
DAVOUST Aline	ECHIVARD Didier	ECHIVARD Laëtitia
GALVANE Michel	GUEROT Catherine	GUERVENO Pascal
HOULLIERE Vincent	DE JENLIS Anne	LEFEUVRE Philippe
LE ROY Gérard	MESANGE Claudine	MEZIERE Thérèse
PARIZEAU Eric	PERICHET Nelly	RENARD Marc
VANNIER Daniel		

Autres présents :

Absent(e)s et excusé(e)s : Mme Anne de JENLIS - Mme Martine BREUX – Mme Catherine GUEROT – Mme Claudine MESANGE – M. Alain BARILLER

Pouvoirs : de Mme Martine BREUX à Mme Thérèse MEZIERE, de Mme Catherine GUEROT à M. Michel GALVANE, de Mme Claudine MESANGE à M. Didier ECHIVARD, de M. Alain BARILLER à M. Philippe LEFEUVRE

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 16

M. Gérard LE ROY est désigné secrétaire de séance.

□□□□□□□□

**TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA LIBERATION ET RUE DE MONTSURS -
DEMANDE DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTALE DE LA MAYENNE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE -
ANNEE 2023**

Monsieur le Maire informe que les travaux de voirie « Rue de la Libération » peuvent faire l'objet d'une demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental de la Mayenne au titre des Amendes de Police de l'année 2023 pour la tranche ferme dont le montant des travaux s'élève à 634 884,65 € HT.

En effet, ces travaux entrent dans le cadre de l'amélioration d'un axe principal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes en vue de favoriser la sécurité routière, la mobilité de l'ensemble des usagers de la route tout en pensant à l'intégration d'une voie partagée « route/piste cyclable » pour aider à faire le lien intergénérationnel (Résidence de l'Aiguison / RPI).

La réalisation de l'ensemble de ces travaux en lien avec la rue de Montsûrs permettra de faire le jalonnement avec la Cité Médiévale.

Ce projet a bénéficié d'une subvention Etat au titre de la DSIL en 2022 pour un montant de 214 077 € ainsi que l'aide financière du Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre des Petites Cités de Caractère- 2022 - dont le montant s'élève à 90 000 €.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'Aides	Montant Obtenu	Taux
Financements publics			
Etat	DSIL	214 077,00	34%
Région	Petites Cités de Caractère	90 000,00	14%
Sources	Types d'Aides	Montant Prévisionnel	Taux
Département 53	Amendes de Police	10 000,00	2%
Auto-financements			
Fonds Propres		320 807,65	50%
Global		634 884,65	100%

L'échéancier de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 2^{ème} trimestre 2023
- Date prévisionnelle de fin d'opération : 4^{ème} trimestre 2023 – 1^{er} trimestre 2024
- Durée des Travaux : 4 mois (tranche ferme)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, et procédé à un vote dont le résultat est le suivant :

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

-**APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 634 884,65 €HT concernant les travaux de la rue de la Libération

-**APPROUVE** le plan de financement exposé

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental de la Mayenne au titre des Amendes de Police

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, au nom de la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, tous documents s'y afférents

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
A Sainte-Suzanne-et-Chammes, le 01 février 2023



Le Maire,
Michel GALVANE.